



# Le LORETTAIN

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE - LORETTE

## Mot du maire



Le mois de juin marque le retour du beau temps, mais également la fin des classes. Après une année scolaire riche en apprentissages, la cloche sonnera bientôt une dernière fois pour annoncer le début des vacances. La tête remplie de souvenirs et le cœur léger, nos jeunes quitteront les écoles pour une pause bien méritée. Leur soif de savoir et leurs efforts constants pour comprendre et assimiler de nouvelles notions méritent d'être soulignés. À L'Ancienne-Lorette, nous sommes fiers des jeunes de notre communauté et de leurs accomplissements. Ils incarnent l'espoir et l'avenir.

Le maire,

Émile Loranger, ing.



Nouvelle rubrique  
*Santé et vie active*

Page 12



Inscription aux activités de loisirs

Page 13



**Festival Loretain**  
10<sup>e</sup> Anniversaire

# 8 AOÛT 2015

## MARC DUPRÉ & SES INVITÉS RENÉE MARTEL

### ACTIVITÉS POUR TOUS

- Jeux gonflables
- Feux d'artifice
- Et plus encore!

[LANCIENNE-LORETTE.ORG](http://LANCIENNE-LORETTE.ORG)

**GRATUIT!**



PRÉSENTÉ PAR



**Desjardins**  
Caisse populaire  
du Piémont Laurentien













## JOURS FÉRIÉS

**24 juin :** À l'occasion de la Fête nationale du Québec, les bureaux administratifs de l'hôtel de ville et des travaux publics seront fermés.

**1<sup>er</sup> juillet :** À l'occasion de la Fête du Canada, les bureaux administratifs de l'hôtel de ville seront fermés.

**3 juillet :** À l'occasion de la Fête du Canada, les bureaux administratifs des travaux publics seront fermés.

L'horaire habituel des collectes est maintenu le 24 juin et les 1<sup>er</sup> et 3 juillet. Pour toute urgence, communiquez avec nous au 418 872-8450.

**Le journal Le Loretain  
fait relâche  
en juillet.**

**Bon été!**



### AVIS

Certaines périodes de bains libres sont réservées aux citoyens de L'Ancienne-Lorette.  
Détails en page 12.

## SÉANCES DU CONSEIL

**Mardi 30 juin, 20 h**  
**Mardi 28 juillet, 20 h**

# Service des loisirs

## Avis important

Les périodes identifiées en rouge sont réservées aux citoyens de L'Ancienne-Lorette. Pour y avoir accès, les citoyens doivent obligatoirement présenter une **preuve de résidence avec photo**. Une preuve de résidence par famille (2 adultes et leurs enfants). D'autres périodes peuvent s'ajouter.



## HORAIRE DES BAINS LIBRES

HORAIRE SUJET À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS.

CONSULTEZ LE SITE INTERNET AU [WWW.LANCIENNE-LORETTE.ORG](http://WWW.LANCIENNE-LORETTE.ORG).

**Bain pour tous :** Enfants de 8 ans et moins accompagnés dans l'eau d'une personne responsable de 13 ans et +

**Bain pour tous :** Réservé seulement aux citoyens de L'Ancienne-Lorette

**Bain en longueur :** 13 ans et +

**Bain familial :** Bassin récréatif seulement, enfant(s) accompagné(s) d'adulte(s)

- **GRATUIT** pour tous;
- Bonnet de bain obligatoire;
- Aide flottante pour enfants non-disponible (apportez la vôtre);

**INFORMATION :**  
418 614-1907

### 20 avril au 25 juin 2015

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					14 h 15 à 15 h 30 Bain pour tous	14 h 15 à 15 h 10 Bain 50 ans et +
12 h 15 à 13 h 15 Bain pour tous	12 h 15 à 13 h 15 Bain en longueur	12 h 15 à 13 h 15 Bain pour tous	12 h 15 à 13 h 15 Bain en longueur	12 h 15 à 13 h 15 Bain pour tous	15 h 40 à 16 h 45 Bain en longueur	15 h 15 à 16 h 25 Bain pour tous
	16 h 30 à 17 h 25 Bain familial		16 h 30 à 17 h 25 Bain familial	19 h 25 à 20 h 25 Bain pour tous	19 h 15 à 20 h 50 Bain pour tous	19 h 00 à 20 h 00 Bain pour tous
20 h 35 à 21 h 45 Bain en longueur		20 h 35 à 21 h 45 Bain en longueur		20 h 35 à 21 h 45 Bain en longueur		20 h 10 à 21 h 20 Bain en longueur

### 26 au 28 juin 2015

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				19 h 25 à 20 h 25 Bain pour tous	19 h 15 à 20 h 50 Bain pour tous	19 h 00 à 20 h 00 Bain pour tous
				20 h 35 à 21 h 45 Bain en longueur		20 h 10 à 21 h 20 Bain en longueur

### 29 juin au 21 août 2015

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi (sauf le 8 août)	Dimanche
9 h 00 à 10 h 10 Bain 50 ans et +	9 h 00 à 10 h 10 Bain pour tous	9 h 00 à 10 h 10 Bain 50 ans et +	9 h 00 à 10 h 10 Bain pour tous	9 h 00 à 10 h 10 Bain 50 ans et +	10 h 30 à 11 h 50 Bain 50 ans et +	10 h 30 à 11 h 55 Bain pour tous
12 h 00 à 13 h 00 Bain pour tous	12 h 00 à 13 h 00 Bain en longueur	12 h 00 à 13 h 00 Bain pour tous	12 h 00 à 13 h 00 Bain en longueur	12 h 00 à 13 h 00 Bain pour tous	12 h 00 à 13 h 00 Bain en longueur	12 h 00 à 13 h 00 Bain 50 ans et +
15 h 00 à 16 h 00 Bain pour tous	15 h 00 à 16 h 00 Bain pour tous	15 h 00 à 16 h 00 Bain pour tous	15 h 00 à 16 h 00 Bain pour tous	15 h 00 à 16 h 00 Bain pour tous	13 h 15 à 15 h 05 Bain pour tous	13 h 15 à 15 h 05 Bain pour tous
19 h 30 à 20 h 30 Bain pour tous	19 h 30 à 20 h 30 Bain pour tous	19 h 30 à 20 h 30 Bain pour tous	19 h 30 à 20 h 30 Bain pour tous	19 h 00 à 21 h 05 Bain pour tous	19 h 00 à 21 h 05 Bain pour tous	18 h 30 à 19 h 50 Bain pour tous
20 h 40 à 21 h 45 Bain en longueur	20 h 40 à 21 h 45 Bain en longueur	20 h 40 à 21 h 45 Bain en longueur	20 h 40 à 21 h 45 Bain en longueur			20 h 00 à 21 h 15 Bain en longueur

## Santé et vie active

### Cuisine santé

Adoptez un mode de vie sain grâce à des recettes santé savoureuses et simples à réaliser!

### Cretons aux lentilles

Cette recette proposée par le CPE Le Petit Baluchon des Belles-Rivières propose une variante végétarienne et savoureuse de cette tartinaade populaire!

Rendement : environ 2 tasses

#### Ingrédients :

- 1 boîte de lentilles (540 ml)
- 1 petit oignon haché finement
- 1 c. à thé de levure alimentaire\*
- 1 c. à thé de tamari (ou sauce soya)
- 1 c. à thé d'épices à cretons
- ½ tasse de bouillon de poulet
- ¼ tasse de farine

#### Préparation :

- Rincer et égoutter les lentilles.
- Dans un chaudron, mélanger les lentilles, les oignons, le bouillon de poulet, la levure alimentaire et le tamari.
- Porter le tout à ébullition, puis baisser le feu et mijoter à feu doux pendant 15 minutes.
- Hors du feu, ajouter les épices et la farine, passer au robot ou à la girafe, rectifier l'assaisonnement, mettre dans un moule et réfrigérer.

Servir la tartinaade en accompagnement des pains ou des craquelins de votre choix.

\*Vous trouverez la levure alimentaire dans les magasins d'aliments naturels ou à la Corne d'abondance.

### Jardin communautaire

Grâce à la détermination et aux efforts des bénévoles impliqués, un jardin communautaire verra le jour à L'Ancienne-Lorette au printemps 2016 !

Joignez-vous à l'équipe des bénévoles qui contribuent à la gestion de ce projet ! Contactez la Table des saines habitudes de vie au 418 440-4933 ou par courriel à [coordo.shval@videotron.ca](mailto:coordo.shval@videotron.ca) pour obtenir plus de renseignements.



Prenez plaisir à bouger plus et manger mieux !

## Service des loisirs

La belle saison est arrivée! Sortez jouer dehors!

### Parcs et aires de jeux

C'est le temps de profiter des nombreux parcs et espaces verts! Plusieurs modules de jeux agrémentent les parcs de L'Ancienne-Lorette.

### Jeux d'eau

Lors des chaudes journées d'été, petits et grands peuvent se rafraîchir dans les jeux d'eau du parc de la Rivière!

### Randonnée pédestre

Le parc de la Rivière abrite un magnifique réseau de sentiers vous permettant de profiter du grand air!

Accessibles en tout temps et gratuitement, les sentiers sont minutieusement entretenus pour que vous puissiez en profiter au maximum.

### Roulodrome

Les amateurs de planches à roulette, de patin à roues alignées et de BMX s'en donneront à cœur joie dans les installations du roulodrome!

### Bicyclette et patin à roues alignées

Sortez vos vélos ou chaussez vos patins et empruntez l'une des deux pistes cyclables qui sillonnent la Ville.

### Courtoisie et partage de la route

Avec le retour du beau temps, la collaboration des cyclistes, piétons et automobilistes est sollicitée afin de rendre la route et les pistes cyclables sécuritaires et conviviales pour tous.

Pour un partage de la route sûr et harmonieux, les utilisateurs sont invités à faire preuve de vigilance et de courtoisie en respectant :

- la signalisation et les feux de circulation;
- la priorité des autres usagers;
- les corridors réservés;
- les obligations liées aux règles de la circulation (signaler ses intentions, ne pas suivre de trop près, etc.).



# Service des loisirs

## INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS

SESSION ÉTÉ 2015



Inscription dès le 3 juin!

### Dates importantes

<b>Début de la période d'inscription</b>	Mercredi 3 juin, 8 h 30
<b>Fin de la période d'inscription</b>	<b>Activités aquatiques :</b> Mercredi 17 juin, 16 h 30 <b>Activités sportives :</b> Mardi 23 juin, 16 h 30
<b>Confirmation d'inscription</b>	<b>Activités aquatiques :</b> Vendredi 19 juin <b>Activités sportives :</b> Vendredi 26 juin
<b>Début de la session</b>	<b>Activités aquatiques :</b> Semaine du 29 juin <b>Activités sportives :</b> Semaine du 23 juin

### Inscription

#### Période d'inscription :

**Activités aquatiques :** Mercredi 3 juin, 8 h 30 au mercredi 17 juin, 16 h 30  
**Activités sportives :** Mercredi 3 juin, 8 h 30 au mardi 23 juin, 16 h 30

**Modalités d'inscription :** Les inscriptions se font **par Internet**, sur le site Internet de la Ville de L'Ancienne-Lorette, au **www.lancienne-lorette.org**. Des formulaires papier sont également disponibles à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette, situé au 1575, rue Turmel. Aucune inscription par téléphone.

**Confirmation d'inscription :** Les confirmations d'inscription seront retournées par la poste ou par courrier électronique le **19 juin pour les activités aquatiques** et le **26 juin pour les activités sportives**. Les participants qui désirent recevoir leur confirmation d'inscription par courriel doivent indiquer leur adresse courriel sur le formulaire. À moins d'une circonstance exceptionnelle, aucune modification d'inscription ne sera acceptée une fois les confirmations émises.

**Important!** La confirmation d'inscription - qu'elle soit transmise par courriel ou par la poste - constitue le reçu officiel pour la production de la déclaration de revenus. Ce document doit être conservé précieusement pour les rapports d'impôts puisqu'aucun autre document ne sera émis.

### Durée de la session et local des activités

#### Durée

La durée de la session été est de 7 semaines pour les activités aquatiques et 12 semaines pour les activités sportives.

Les activités sportives débuteront au cours de la semaine du 22 juin et les activités aquatiques débuteront au cours de la semaine du 29 juin.

#### Local

**Aquagym** (1317, rue des Loisirs Est)

### Tarifification

**Non-résidents :** En vertu de la politique de tarification de la Ville de L'Ancienne-Lorette, les non-résidents doivent déboursier un montant additionnel de 50 % sur le cout d'inscription. Les non-résidents de 65 ans et plus ont droit à une réduction de 10 % sur le cout majoré de 50 %.

**En raison du nombre de places limité, la priorité est accordée aux résidents de la Ville de L'Ancienne-Lorette.**

**Résidents de Saint-Augustin-de-Desmaures :** En raison d'une entente particulière, les résidents de Saint-Augustin-de-Desmaures ne sont pas assujettis à la tarification additionnelle. Cette politique s'applique également aux activités offertes par les organismes.

**Aînés (résidents seulement) :** Les résidents de 65 ans et plus bénéficient d'une réduction de 50 % sur le cout d'inscription.

### Modalités de paiement

#### Trois façons de payer :

**1. Via le site de transactions en ligne de votre institution financière** (Desjardins ou Banque Nationale), en ajoutant le fournisseur «Ancienne- Lorette - Loisirs» et en indiquant le numéro de référence variable fourni lors de votre inscription en ligne.

Applicable pour les inscriptions en ligne seulement.

**2. Par la poste**, en expédiant un chèque au 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5. Le chèque doit être daté du jour de l'inscription, effectué à l'ordre de la Ville de L'Ancienne-Lorette et doit contenir le numéro de référence variable fourni lors de votre inscription en ligne ou le nom de votre enfant.

**3. En personne**, à l'hôtel de ville, au 1575, rue Turmel. Vous pouvez payer en argent, par paiement direct ou par chèque.

**Date limite :** Tous les frais d'inscription doivent être acquittés dans les **72 heures suivant votre inscription, à défaut de quoi celle-ci sera annulée.**

### Modalités de remboursement

Toute demande de remboursement pour une raison majeure sera considérée. La demande doit inclure la raison et doit être accompagnée de pièce(s) justificative(s). Quant aux activités offertes par les organismes, chaque organisme possède sa propre politique de remboursement.

### Autres renseignements

**Annulation d'activité et refus d'inscription :** Un certain nombre de participants est requis pour plusieurs activités. Le Service des loisirs se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscriptions n'est pas atteint et de refuser des inscriptions si le nombre maximal de participants est atteint.

**Absence à un cours :** Aucune reprise de cours n'est offerte en cas d'absence.

### Information

Pour toute question, nous vous invitons à communiquer avec nous aux coordonnées ci-dessous.

Chantal Marin  
418 872-9811

[chantal.marin@ville.lancienne-lorette.qc.ca](mailto:chantal.marin@ville.lancienne-lorette.qc.ca)

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

## ACTIVITÉS SPORTIVES

### INFORMATION

- Cours :** Pour toute question concernant les cours et leur contenu, contactez le responsable du cours.
- Inscription :** Pour toute question concernant l'inscription, communiquez avec nous, au 418 872-9811.

#### COURSE À PIEDS DÉBUTANTS – Adultes

Ce cours s'adresse à une clientèle qui désire s'initier à la course à pied ou s'améliorer. Ce cours s'adresse aux gens n'étant pas capables de courir durant 30 minutes consécutives. Par la méthode à intervalles course/marche, les participants amélioreront leur capacité à courir.

**Information :** Sébastien Dion, 418 877-3000, poste 406, [optimumcsmal@csmal.com](mailto:optimumcsmal@csmal.com)  
**Durée :** 12 semaines débutant le 23 juin 2015  
**Horaire :** mardi de 18 h à 19 h  
**Cout :** résident – 70 \$ / non-résident – 105 \$  
**Endroit :** AQUAGYM

#### COURSE À PIEDS INTERMÉDIAIRE ET AVANCÉ – Adultes

Ce cours s'adresse à une clientèle habituée à courir 6 à 8 km aisément, mais qui désire s'améliorer dans le but de participer à des courses organisées de 10 km ou plus.

**Information :** Sébastien Dion, 418 877-3000, poste 406, [optimumcsmal@csmal.com](mailto:optimumcsmal@csmal.com)  
**Durée :** 12 semaines débutant le 23 juin 2015  
**Horaire :** mardi de 19 h à 20 h  
**Cout :** résident – 70 \$ / non-résident – 105 \$  
**Endroit :** AQUAGYM

## ACTIVITÉS AQUATIQUES

### INFORMATION

- Cours :** Pour toute question concernant les cours et leur contenu, contactez Anne Germain, au 418 614-1907.
- Inscription :** Pour toute question concernant l'inscription, communiquez avec nous, au 418 872-9811.

### PROGRAMME DE MISE EN FORME

Adultes – 55 minutes

#### AQUAFORME - BASSIN RÉCRÉATIF – Adultes

Ce cours s'adresse aux personnes âgées de 55 ans et plus, ou souffrant de problèmes de santé mineurs, qui souhaitent rester en forme en faisant des exercices de type aérobique et musculaire ainsi que des exercices de relaxation en eau peu profonde. La mobilisation des articulations est sollicitée. Il n'est pas nécessaire de savoir nager. Tous les cours ont lieu dans le bassin récréatif, où l'eau est plus chaude.

**Durée :** 7 semaines débutant les 29 et 30 juin ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2015

**Horaire :** lundi de 18 h 30 à 19 h 25  
mardi de 18 h 30 à 19 h 25  
mercredi de 18 h 30 à 19 h 25  
jeudi de 18 h 30 à 19 h 25

**Cout :** résident – 44 \$ 1 fois/sem. et 88 \$ 2 fois/sem. /  
non-résident – 66 \$ 1 fois/sem. et 132 \$ 2 fois/sem.

#### AQUAFORME RÉGULIER - PISCINE – Adultes

Ce cours s'adresse aux personnes déjà initiées à un programme de mise en forme aquatique et qui souhaitent maintenir ou améliorer leur condition physique en effectuant des exercices de type aérobique et musculaire. Une intensité moyenne est suggérée, mais chacun peut s'adapter en fonction de sa capacité individuelle maximale. Il n'est pas nécessaire de savoir nager. Tous les cours ont lieu dans la partie peu profonde de la grande piscine.

**Durée :** 7 semaines débutant les 29 et 30 juin ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2015

**Horaire :** lundi de 17 h 30 à 18 h 25  
mardi de 17 h 30 à 18 h 25  
mercredi de 17 h 30 à 18 h 25  
jeudi de 17 h 30 à 18 h 25

**Cout :** résident – 44 \$ 1 fois/sem. et 88 \$ 2 fois/sem. /  
non-résident – 66 \$ 1 fois/sem. et 132 \$ 2 fois/sem.

# Bibliothèque Marie-Victorin

La bibliothèque Marie-Victorin possède une importante collection de plus de 60 000 volumes, revues et journaux. Découvrez ou redécouvrez le plaisir de bouquiner et profitez d'une programmation d'animation variée.

## INFORMATION

418 641-6142, poste 4

## HORAIRE

<b>Lundi</b>	Fermé
<b>Mardi</b>	9 h 30 à 18 h 30
<b>Mercredi</b>	13 h 30 à 20 h 30
<b>Judi</b>	13 h 30 à 20 h 30
<b>Vendredi</b>	13 h 30 à 20 h 30
<b>Samedi</b>	9 h 30 à 16 h 00
<b>Dimanche</b>	9 h 30 à 16 h 00



**Bibliothèque Marie-Victorin**  
1635, rue Notre-Dame  
418 641-6142

## Club de lecture Crock-livres

### Bon été de lecture!

**25 juin au 15 août**

Les jeunes sont invités à participer au club de lecture estival **Crock-Livres** qui se déroulera du 25 juin au 15 août. C'est l'occasion idéale de les initier au plaisir de lire!

### Fonctionnement du club

Dès le 25 juin, le participant récupère son passeport au comptoir de prêt et peut commencer ses lectures. Après avoir complété 5 et 10 lectures, il reçoit une récompense pour l'encourager à continuer et à la 15<sup>e</sup> lecture, on lui offre un contenant à lunch à l'effigie du club Crock-Livres. Le 12 août, l'activité se termine par une super fête avec le spectacle *Les épreuves de Sariette* d'Estelle Farfadelle et plusieurs prix de présence!

Les participants au club de lecture se divisent selon l'année scolaire complétée au 24 juin 2015 :

**Crick-Crack-Crock** : maternelle complétée

**Mini-Crock** : 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année (première année du primaire complétée)

**Maxi-Crock** : 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année

**Super-Crock** : 6<sup>e</sup> année et 1<sup>re</sup> secondaire

### Inscription

**Période d'inscription :**

- 24 mai au 7 juin (Mini-Crock, Maxi-Crock et Super-Crock)
- 9 au 21 juin (Crick-Crack-Crock) Places limitées.

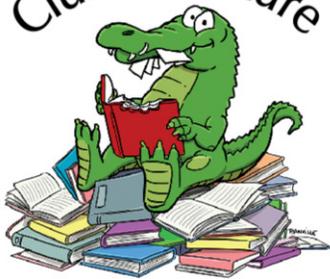
**Modalités d'inscription :** Pour s'inscrire et participer au club, il faut être abonné à la bibliothèque Marie-Victorin. Des formulaires d'inscription sont disponibles au comptoir de prêt de la bibliothèque.

En collaboration avec Ofocus Brigitte Therrien O.D. et la Caisse populaire du Piémont Laurentien.

### Information

Nicole Gauthier ou Stéphanie Bois  
418 641-6142

Club de lecture



**Crock-Livres 2015**



## Maison de la culture

La Maison de la culture propose chaque mois une nouvelle exposition et de nombreux ateliers artistiques et culturels pour libérer votre talent créatif.

### Nouvel horaire!

<b>Lundi</b>	Fermé
<b>Mardi</b>	Fermé
<b>Mercredi</b>	13 h à 20 h
<b>Judi</b>	13 h à 20 h
<b>Vendredi</b>	13 h à 20 h
<b>Samedi</b>	10 h à 16 h
<b>Dimanche</b>	10 h à 16 h

Avec son nouvel horaire, la Maison de la culture est encore plus accessible!

Découvrez l'exposition du mois dans une atmosphère conviviale et chaleureuse. Circulez librement à travers les œuvres et discutez avec le personnel accueillant et passionné, qui se fait un plaisir de répondre à toutes les questions.



**Maison de la culture de L'Ancienne-Lorette**  
1268, rue Saint-Paul  
418 877-3517  
mcal@videotron.ca

## Expositions

Cet été, la Maison de la culture accueillera deux expositions colorées et vivantes. En juin, les visiteurs découvriront l'expression artistique sous différentes formes grâce au collectif de la Société des arts de L'Ancienne-Lorette. Puis, en juillet, ils pourront admirer les œuvres lumineuses de l'artiste Ginette Ash-Tremblay.

Présentée du 3 au 28 juin, l'exposition *Ombres et lumières* de la Société des arts de L'Ancienne-Lorette vous fera découvrir 18 artistes aux talents multiples et aux techniques diverses. Encre de chine, huile, acrylique, pastel sec et techniques mixtes ornent les œuvres de l'exposition.

Du 8 au 26 juillet, l'exposition *Couleur et lumière* de Ginette Ash-Tremblay mettra en vedette la beauté de la nature à travers des œuvres aux couleurs vives et dotées d'une luminosité éclatante. Les fleurs, les animaux et la figure humaine, qui inspirent l'artiste, sont illustrés à l'aide de techniques mixtes. L'utilisation de l'acrylique, de la peinture faux vitrail et du collage met de l'avant les détails de transparence, de texture et de brillance des œuvres.

### Ombres et lumières

**3 au 28 juin**

*Cette exposition réunit les œuvres réalisées par 18 artistes membres de la Société des arts de L'Ancienne-Lorette. Les visiteurs pourront découvrir l'univers créatif de talents locaux.*

Artistes : 18 artistes membres de la Société des arts de L'Ancienne-Lorette  
Médiums : techniques mixtes  
Vernissage : vendredi 5 juin, 17 h à 19 h  
Entrée libre.

### Couleur et lumière

**8 au 26 juillet**

*Cette exposition met en vedette les œuvres lumineuses et colorées de l'artiste Ginette Ash-Tremblay, inspirée par la nature, les animaux et la figure humaine.*

Artiste : Ginette Ash-Tremblay  
Médiums : Techniques mixtes  
Vernissage : jeudi 9 juillet, 17 h à 19 h  
Entrée libre.



# Service des travaux publics

## Arrosage

En été, la consommation d'eau potable augmente considérablement. Pour préserver cette ressource précieuse, les citoyens sont invités à respecter la réglementation en vigueur.

<b>Jardins, fleurs, arbres et arbustes</b>	<p><b>Arrosage manuel (boyau d'arrosage, arrosoir)</b> L'arrosage est permis tous les jours de la semaine, sans exception, à toute heure de la journée.</p> <p><b>Arrosage automatique (système de gicleurs)</b> L'arrosage est permis de 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi.</p>
<b>Pelouse</b>	<p><b>Arrosage manuel (boyau d'arrosage)</b> L'arrosage des pelouses est interdit le samedi. Il est permis entre le dimanche et le vendredi, de 20 h à 23 h, aux dates paires pour les adresses paires et aux dates impaires pour les adresses impaires.</p> <p><b>Arrosage automatique (système de gicleurs)</b> L'arrosage est permis de 3 h à 6 h, le dimanche, le mardi et le jeudi.</p> <p><b>Nouvelles pelouses</b> L'arrosage des nouvelles pelouses est permis entre 20 h et 23 h tous les jours pendant 14 jours.</p> <p>Afin de favoriser l'enracinement de votre nouvelle pelouse, la première tonte doit être effectuée lorsque les brins d'herbe ont atteint 8 cm, soit 6 à 7 jours après la pose du gazon en plaques.</p>
<b>Remplissage des piscines</b>	<p><b>Jusqu'au 15 juin</b>, le remplissage des piscines est interdit le samedi. Il est permis entre le dimanche et le vendredi, de 20 h à 6 h, aux dates paires pour les adresses paires et aux dates impaires pour les adresses impaires.</p> <p><b>À compter du 16 juin</b>, le remplissage est permis en tout temps.</p> <p>Lors de l'installation d'une piscine ou de la réparation d'une toile, le remplissage est permis.</p>
<b>Nettoyage des véhicules</b>	Le lavage des véhicules est permis en tout temps, à condition d'utiliser un boyau muni d'un pistolet avec fermeture automatique.
<b>Nettoyage des entrées d'auto et stationnements</b>	Le nettoyage des entrées d'auto et stationnements est interdit en tout temps.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le Service des travaux publics, au 418 872-8450.

## Collecte des objets encombrants

### Le 1<sup>er</sup> lundi du mois

Pour vous départir d'objets volumineux, vous pouvez faire appel au service de collecte à domicile. Vous devez en faire la demande auprès du Service des travaux publics, par téléphone, au 418 872-8450, ou par courriel, à info@lancienne-lorette.org, au plus tard à 16 h 30 le vendredi précédant la collecte.

Les objets doivent être déposés en bordure de votre entrée (à moins de deux mètres de la chaussée), au plus tôt le soir précédant la collecte et au plus tard à 7 h le jour même de la collecte.

## Collecte des branches

### 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois

La collecte des branches reprend le lundi 4 mai.

Pour obtenir ce service, vous devez en faire la demande auprès du Service des travaux publics, par téléphone, au 418 872-8450, ou par courriel, à info@lancienne-lorette.org, au plus tard à 16 h 30 le vendredi précédant la collecte.

## Écocentres

Cinq écocentres sont mis à votre disposition pour disposer de vos matières résiduelles. En y déposant vos matières, vous posez un geste important pour l'environnement, puisque la majorité des matières apportées peuvent être valorisées, recyclées ou réutilisées!

### Écocentre Hêtrière

**3381, rue de l'Hêtrière**  
**418 877-2614**

#### Horaire

<b>Lundi</b> .....	Fermé
<b>Mardi</b> .....	Fermé
<b>Mercredi</b> .....	8 h à 22 h
<b>Jeudi</b> .....	8 h à 22 h
<b>Vendredi</b> .....	8 h à 22 h
<b>Samedi</b> .....	8 h à 17 h
<b>Dimanche</b> .....	8 h à 17 h

Pour connaître les coordonnées et les heures d'ouverture des autres écocentres, ainsi que la liste des matériaux, matières et objets acceptés, consultez le [www.lancienne-lorette.org](http://www.lancienne-lorette.org).

## Éclairage des rues

Pour un éclairage adéquat des rues en tout temps, nous invitons à signaler toute défectuosité du système d'éclairage au Service des travaux publics, par courriel, à info@lancienne-lorette.org, ou par téléphone, au 418 872-8450. Les interventions qui s'imposent pourront ainsi être effectuées rapidement.

## CALENDRIER DES COLLECTES

### JUIN 2015

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	1	2	3	4

### JUILLET 2015

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1



La collecte des ordures ménagères est effectuée chaque semaine, le mercredi, jeudi ou vendredi, selon la journée habituelle de chaque secteur.



La collecte des matières recyclables est effectuée aux deux semaines, le mercredi, jeudi ou vendredi, selon la journée habituelle de chaque secteur.



La collecte des objets encombrants est effectuée tous les mois, le premier lundi du mois. Pour obtenir ce service, vous devez en faire la demande par téléphone, au 418 872-8450, ou par courriel, à info@lancienne-lorette.org.



La collecte des branches s'effectue les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois, de mai à novembre. Pour obtenir ce service, vous devez en faire la demande par téléphone, au 418 872-8450, ou par courriel, à info@lancienne-lorette.org.

# Service de l'urbanisme

## Foyers extérieurs

Pour une petite soirée au coin du feu agréable, en toute sécurité, voici quelques règles à respecter :

- Votre foyer extérieur doit être installé en cour latérale ou arrière, à une distance d'au moins 3 mètres de toute construction et de 2 mètres de toute ligne de propriété;
- Il doit être muni d'un pare-étincelles à l'âtre et à la cheminée;
- Il doit être utilisé pour des fins de cuisson ou d'agrément seulement;
- Il ne doit pas être utilisé pour brûler des déchets organiques, du gazon ou des feuilles mortes. Ces substances émettent de la fumée susceptible de nuire au voisinage ou de polluer l'atmosphère.

## Travaux de construction et de rénovation

L'été est enfin arrivé, ainsi que la saison des travaux de construction et de rénovation! Certains travaux nécessitent l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec nous au 418 872-9811 ou visitez le [www.lancienne-lorette.org](http://www.lancienne-lorette.org).

## Installation de piscine

Vous songez à faire l'installation d'une piscine hors-terre ou creusée cet été? Un cer-

tificat d'autorisation est requis. Faites votre demande en ligne dès maintenant, au [www.lancienne-lorette.org](http://www.lancienne-lorette.org), ou communiquez avec nous au 418 872-9811.

## Sécurité autour de la piscine

Afin d'éviter tout risque de noyade et d'accident, il importe de redoubler de prudence et de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité autour de la piscine familiale.

La Ville de L'Ancienne-Lorette tient à rappeler les règlements en vigueur sur son territoire :

- Les piscines creusées doivent obligatoirement être entourées d'une clôture d'une hauteur d'au moins 1,2 m (4'). Cette clôture doit être munie de portes qui se referment et se barrent de façon sécuritaire.
- Les piscines hors terre, piscines gonflables et les spas doivent être munis de dispositifs permettant d'empêcher l'accès au plan d'eau. Ainsi, les échelles, gradins, escaliers, etc. doivent pouvoir être enlevés ou levés et être verrouillés par un cadenas.

Rappelons également que la surveillance constante d'un adulte est de loin le moyen le plus sûr pour éviter tout incident.

## Service du greffe

### AVIS PUBLIC DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné :

Que le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette statuera lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le 30 juin 2015, à 20 h, à la salle du conseil située à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette au 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette, sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

- Propriété sise au 1961, rue Damiron sur un emplacement d'angle (coin de rue avec la rue Père-Bouvard), L'Ancienne-Lorette, lot 1 259 960 du cadastre du Québec :
  - Rendre réputée conforme la présence de deux ouvertures à la rue du même côté de l'emplacement, en lieu et place d'une ouverture sur chacun des côtés, tel qu'exigé par le *Règlement de zonage n° V-965-89*;
  - Permettre l'élargissement de la seconde ouverture à la rue à une largeur de 4,88 mètres, en lieu et place d'une largeur maximale de 3,65 mètres, tel qu'exigé par le *Règlement de zonage n° V-965-89*.
- Propriété sise au 1012, rue des Forges, L'Ancienne-Lorette, lot 1 311 683 du cadastre du Québec : permettre l'implantation d'une galerie et d'un avant-toit à une distance de 4 mètres de la ligne de propriété avant, en lieu et place d'une distance minimale de 4,5 mètres, tel qu'exigé par le *Règlement de zonage n° V-965-89*.
- Propriété sise au 6017-6021, boulevard Wilfrid-Hamel, lot 1312 952 du cadastre du Québec : permettre l'implantation d'un bâtiment commercial ayant un coefficient d'occupation du sol de 0,15, en lieu et place d'un coefficient d'occupation du sol se situant entre 0,25 et 1,32, tel qu'exigé par le *Règlement de zonage n° V-965-89*.
- Propriété sise sur le lot 4 861 434 du cadastre du Québec, route de l'Aéroport, L'Ancienne-Lorette, permettre la construction d'un édifice trifamiliale isolé avec les dérogations suivantes:
  - Un pourcentage de cour arrière de 13 %, en lieu et place d'un pourcentage minimal de 35 %, tel qu'exigé par le *Règlement de zonage n° V-965-89*;
  - Un pourcentage de 56,4 % de la superficie de la cour avant dédiée à des fins de stationnement, en lieu et place d'un pourcentage maximal de 40 %, tel qu'exigé par le *Règlement de zonage n° V-965-89*;
  - La présence d'une terrasse et de 2 balcons en cour latérale gauche à une distance de 2,16 mètres de la limite de terrain latérale gauche, en lieu et place d'une distance minimale de 2,93 mètres, tel qu'exigé par le *Règlement de zonage n° V-965-89*;
  - La présence d'un balcon en cour latérale droite à une distance de 2,66 mètres de la limite de terrain latérale droite, en lieu et place d'une distance minimale de 2,93 mètres, tel qu'exigé par le *Règlement de zonage n° V-965-89*.
- Propriété sise au 1840, rue Notre-Dame sur un emplacement d'angle (coin de rue avec la rue des Pins Est), L'Ancienne-Lorette, lot 1 778 766 du cadastre du Québec, permettre la construction d'un bâtiment multifamilial de 18 logements avec les dérogations suivantes :
  - Une marge de recul avant du côté de la rue des Pins Est de 6,17 mètres, en lieu et place d'une marge minimale de 9,1 mètres, tel qu'exigé par le *Règlement de zonage n° V-965-89*;
  - Le stationnement souterrain à une distance de 0,13 mètre de la limite de terrain avant, le long de la rue des Pins Est, en lieu et place d'une distance minimale de 2 mètres, tel qu'exigé par le *Règlement de zonage n° V-965-89*;
  - Un pourcentage de cour arrière de 14,3 %, en lieu et place d'un pourcentage minimal de 35 %, tel qu'exigé par le *Règlement de zonage n° V-965-89*;
  - La présence de 3 terrasses et 6 balcons en cour arrière à une distance de 2,76 mètres de la limite de terrain arrière, en lieu et place d'une distance minimale de 3,38 mètres, tel qu'exigé par le *Règlement de zonage n° V-965-89*;
  - Deux cases de stationnement en cour avant, en lieu et place de stationnement en cour latérale ou arrière, tel qu'exigé par le *Règlement de zonage n° V-965-89*;
  - L'empiètement en totalité d'une ouverture à la rue, devant la façade du bâtiment, en lieu et place d'un empiètement maximal de 1,5 mètre, tel qu'exigé par le *Règlement de zonage n° V-965-89*;
  - La présence d'une seconde ouverture à la rue, du côté de la rue des Pins Est, d'une largeur de 5,2 mètres, en lieu et place d'une largeur maximale de 3,65 mètres, tel qu'exigé par le *Règlement de zonage n° V-965-89*;
  - Permettre la présence de deux ouvertures à la rue, du même côté de l'emplacement (du côté de la rue des Pins Est), en lieu et place d'une ouverture sur chacun des côtés, tel qu'exigé par le *Règlement de zonage n° V-965-89*;
  - La hauteur du bâtiment est de 11,62 mètres, en lieu et place d'une hauteur maximale de 10 mètres, tel qu'exigé par le *Règlement de zonage n° V-965-89*.
- Propriété sise au 6345, boulevard Wilfrid-Hamel, lot 1 309 595 du cadastre du Québec : permettre l'agrandissement d'un bâtiment commercial ayant un coefficient d'occupation du sol de 0,07, en lieu et place d'un coefficient d'occupation du sol se situant entre 0,25 et 1,32, tel qu'exigé par le *Règlement de zonage n° V-965-89*.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette relativement à ces demandes au cours de la séance du 30 juin 2015.

Fait à L'Ancienne-Lorette, ce 3 juin 2015

**Greffier de la Ville,  
Claude Deschênes, avocat**

## Offres d'emplois

### RESPONSABLE CULTUREL

**La Ville de L'Ancienne-Lorette est à la recherche d'une personne responsable et qualifiée pour combler le poste de responsable culturel.**

#### Sommaire de la fonction :

Sous l'autorité du directeur du Service des loisirs et de l'information, le rôle principal et habituel de la personne salariée consiste à effectuer la gestion des ressources matérielles, à superviser les opérations logistiques et techniques nécessaires à la réalisation des programmes et au soutien des organismes culturels.

#### Exigences :

- Formation de base dans le domaine des loisirs, de la récréation ou toute autre formation jugée pertinente;
- Expérience minimale de deux ans dans la mise en œuvre de programmes de loisirs dans le secteur culturel;
- Posséder une excellente maîtrise de l'informatique (Excel, Word, Outlook);
- Maîtrise du français à l'oral et à l'écrit;
- Permis de conduire valide.

#### Qualités personnelles recherchées :

- Grand souci du service à la clientèle;
- Excellent sens de l'organisation et méthodes de travail ordonnées;
- Capacité à négocier avec la clientèle et les fournisseurs et à travailler avec des bénévoles;
- Grande disponibilité et capacité de travailler sous pression;
- Polyvalence et capacité d'adaptation aux changements.

#### Conditions :

- Poste à temps plein, contrat de deux ans avec possibilité de permanence;
- Gamme complète d'avantages sociaux;
- Salaire selon expérience et qualifications;
- Date d'entrée en fonction : juin 2015.

#### Candidature :

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature, en prenant soin d'indiquer le titre du poste pour lequel elles désirent postuler, à Martin Blais, directeur du Service des loisirs et de l'information, par télécopieur, au 418 641-6019, par courriel, martin.blais@ville.lancienne-lorette.qc.ca ou via le site Internet, au www.lancienne-lorette.org, **au plus tard le 15 juin 2015 à 16 h 30.**

Nous souscrivons au principe de l'égalité des chances dans l'emploi. Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Nous communiquerons seulement avec les candidats sélectionnés pour une entrevue.

### BRIGADIÈRES/BRIGADIERS SCOLAIRES (Remplacement, sur appel)

La Ville de L'Ancienne-Lorette est présentement à la recherche de candidats pour combler des postes de brigadières/brigadiers scolaires en remplacement, sur appel.

#### Sommaire de la fonction :

Sous l'autorité du directeur du Service des travaux publics, les brigadières et brigadiers voient à ce que les écoliers respectent les divers règlements relatifs à la circulation piétonnière et les aident à traverser la voie publique.

Les principales tâches consistent à faire traverser les enfants de façon sécuritaire sur une intersection de rue et à favoriser le développement de comportements sécuritaires des enfants.

#### Qualités personnelles recherchées :

- Bonne santé physique;
- Candidat intègre;
- Être vigilant et avoir une bonne capacité de concentration;
- Être disponible, ponctuel et assidu pour occuper son poste.

#### Conditions :

- Poste de remplacement sur appel;
- Salaire selon l'échelle salariale de la convention collective en vigueur.

#### Candidature :

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature, en prenant soin d'indiquer le titre du poste pour lequel elles désirent postuler, à Donald Tremblay, directeur général adjoint – administration, par la poste, au 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5, par télécopieur au 418 641-6019, par courriel, à donald.tremblay@ville.lancienne-lorette.qc.ca ou via le site Internet au www.lancienne-lorette.org, **au plus tard le 14 août 2015 à 16 h 30.**

## Clubs et organismes

### CLUB LIONS DE L'ANCIENNE-LORETTE

#### SOUPER 6<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU CLUB LIONS

**Mercredi 3 juin, 17 h 30**  
Centre Communautaire Caecitas Lions (CCCL)



#### RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Mercredi 17 juin, 19 h**  
Local du Club Lions

#### COLLECTE DE LUNETTES USAGÉES

Les dons de lunettes usagées peuvent être déposés dans les boîtes spécialement identifiées et prévues à cet effet dans les pharmacies et les bureaux des optométristes de L'Ancienne-Lorette.

#### INFORMATION

418 871-0766

### CLUB TOASTMASTERS DES INGÉNIEURS DE L'ANCIENNE-LORETTE (CTIQ)

#### PROGRAMME DE FORMATION TOASTMASTERS

**Tous les lundis, 19 h à 20 h 30**  
Local la Hutte

Venez apprendre à parler en public! Le programme de formation Toastmasters permet de vous familiariser avec la prise de parole devant un groupe et d'accroître par la pratique vos aptitudes en communication et en leadership.



#### INFORMATION

Richard Roger 418 871-1156  
Michel Damico 418 569-8231  
Damien Thibodeau 418 877-2005  
www.ctiq.ca

### MAISON DES JEUNES DE L'ANCIENNE-LORETTE

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

**Lundi 8 juin, 19 h**  
1573, rue Turmel



Lors de cette rencontre, nous vous présenterons le rapport d'activités ainsi que les états financiers de l'organisme. Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions au sujet de notre mission et de nos différents projets. Par ailleurs, vous pourrez rencontrer l'équipe de travail et le conseil d'administration afin de mieux connaître tous les acteurs de l'organisme.

### APPRENTIS DE LA COUTURE

#### CONFECTION D'UN SAC POUR BOUTEILLE DE VIN

**Lundi 1<sup>er</sup> juin, 13 h à 15 h 30**  
Coût : 4 \$

Inscription requise au 418 872-7690.  
Dernier atelier avant la période estivale. Nous reprendrons nos activités en septembre prochain.

#### INFORMATION

Claire Faucher  
418 872-7690

### CERCLE DE FERMIERES DE L'ANCIENNE-LORETTE

#### RÉUNION MENSUELLE ET SOUPER

**Jeudi 11 juin, 17 h 30**  
Club de golf Métropolitain  
5136, boulevard Chauveau Ouest  
Nous vous attendons en grand nombre!



#### INFORMATION ET INSCRIPTION

Sylvie Langevin, présidente  
Sylvielangevin7@hotmail.com  
418 204-0893

### CLUB OPTIMISTE

#### RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Mardi 2 juin, 19 h**

#### ZOOLYMPIQUE

**Mercredi 3 juin**



#### SOUPER DU CLUB OPTIMISTE

**Jeudi 18 juin**

#### INFORMATION

Patricia Keable  
581 981-4794  
patriciakeable@hotmail.com

### CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 4246 ANCIENNE-LORETTE

#### 15<sup>e</sup> TOURNOI DE GOLF

#### CONRAD DUCHESNE

**Dimanche 14 juin, 12 h 30**

Club de golf L'Albatros



Le dimanche 14 juin, prenez part au 15<sup>e</sup> Tournoi de golf Conrad Duchesne, au profit de nos œuvres charitables. Le tournoi, qui comporte un parcours de 9 trous et un de 18 trous, sera suivi d'un souper, à 18 h, à la salle des Chevaliers de Colomb.

Ouvert à tous.

**Inscription :** Pierre Cormier ou Magella Belleau, au 418 929-1383

#### INFORMATION

Conrad Verret, Grand Chevalier  
418 872-1383  
verret.c@videotron.ca

### TROUPE DE THÉÂTRE LES GRANDS ENFANTS

#### EXPOSITION LES GRANDS ENFANTS S'EXPOSENT!

**17 avril au 20 juin**

Centre communautaire de L'Ancienne-Lorette  
1302, rue des Loisirs Est

La troupe de théâtre les Grands Enfants célèbre cette année ses 25 ans d'existence. Découvrez les facettes de sa grande aventure, qui s'est déroulée ici-même, au cœur de L'Ancienne-Lorette! Parfois semé d'embûches, son parcours est une saga captivante aux épisodes imprévisibles, qui mérite d'être connue.

**Coût :** Gratuit, entrée libre.

#### INFORMATION

info@lesgrandsenfants.com

### CLUB ROTARY DE L'ANCIENNE-LORETTE



#### DÉJEUNER HEBDOMADAIRE

**Tous les vendredis, 7 h 30**  
Restaurant Mikes de L'Ancienne-Lorette  
(boulevard Hamel)

#### INFORMATION

418 871-1410  
www.rotary-al.org



### CONFÉRENCE SAINT-VINCENT DE PAUL DE L'ANCIENNE-LORETTE

#### MARCHÉS AUX PUCES

**Samedi 6 juin, 8 h 30 à 16 h**

1305, rue des Loisirs Est (près du complexe sportif)

Grand marché aux puces annuel! Vente de meubles, bicyclettes, jouets, vaisselle, vêtements, livres, bijoux et plus encore.



**Mardi 16 juin, 18 h 30 à 20 h 30**

1305, rue des Loisirs Est (près du complexe sportif)

#### DONS D'OBJETS, DE JOUETS ET DE VÊTEMENTS

Nous recueillons à notre local les dons de toutes sortes : vaisselle, vêtements, bijoux, jouets, films, musique, petits électroménagers, articles de sport, livres, etc.

Les dons de vêtements peuvent également être déposés dans les contenants disposés au local de la Conférence Saint-Vincent de Paul, rue des Loisirs, à l'arrière du Jean Coutu, rue des Patriotes, ainsi qu'à l'arrière de la bibliothèque.

Merci pour vos dons!

#### DONS DE MEUBLES ET D'ÉLECTROMÉNAGERS

La cueillette de meubles et d'électroménagers s'effectue les lundis, mercredis et vendredis, en avant-midi. Nous avons notamment besoin de laveuses, de réfrigérateurs et de matelas (54 et 60 pouces). Si vous désirez faire un don, veuillez laisser un message au 418 874-0101.

#### BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Nous sommes à la recherche de bénévoles qui seraient disponibles le lundi et/ou le vendredi pour effectuer le tri des items reçus.

#### HEURES D'OUVERTURE

Département de meubles : tous les lundis, mercredis et vendredis, de 8 h 30 à 10 h 30, sauf le 24 juin et le 1<sup>er</sup> juillet.

Merci pour votre collaboration à la cause des démunis. L'argent recueilli nous permet de subvenir aux besoins de plusieurs familles de la paroisse.

#### INFORMATION

418 874-0101

# Conseil municipal

## MAIRE



**Émile Loranger**  
418 872-9811

## CONSEILLERS



District  
Saint-Jacques (1)  
**Josée Ossio**  
418 871-0758



District  
Notre-Dame (2)  
**André Laliberté**  
418 864-7545



District  
Saint-Paul (3)  
**Gaétan Pageau**  
418 877-4378



District  
Saint-Olivier (4)  
**Yvon Godin**  
418 871-7774



District  
Saint-Jean-Baptiste (5)  
**Sylvie Papillon**  
418 977-4028



District  
des Pins (6)  
**Sylvie Falardeau**  
418 872-6949

# Services municipaux

Direction générale	418 872-9811
Donald Tremblay, directeur général adjoint - administration	418 872-9811
André Rousseau, directeur général adjoint - opérations	418 872-8450
Service de la trésorerie	Ariane Tremblay 418 872-9811
Service de l'urbanisme	Jean-Sébastien Bussière 418 872-9811
Service des loisirs et de l'information	Martin Blais 418 872-9811
Service des travaux publics	André Rousseau 418 872-8450
Service du greffe	Me Claude Deschênes 418 872-9811
Bibliothèque Marie-Victorin	Nicole Gauthier 418 641 6142
Aquagym	418 614-1907
Maison de la culture	418 877-3517

# Autres services

Complexe sportif multidisciplinaire (arène)	418 877-3000
Refuge pour animaux domestiques Les fidèles moustachus	418 840-1000
Comité consultatif d'urbanisme	Jean Bédard 418 872-7689

**À l'écoute de nos citoyens.**

**Signalez le passage d'hélicoptères bruyants dès maintenant.**

**LIGNE INFO-HÉLICOS**  
418.641.6097



[www.lancienne-lorette.org](http://www.lancienne-lorette.org)

# Organismes

Les organismes jouent un rôle prépondérant dans la vie sociale, culturelle et communautaire. Ils apportent une importante contribution à l'organisation et à l'animation des activités de loisirs pour tous les groupes d'âge et sont le reflet du dynamisme du milieu.

## ARTS ET CULTURE

Club photo	Pierre Villeneuve	418 572-0923
Club Toasmasters des Ingénieurs	Richard Roger	418 871-1156
		<a href="http://ctiq.ca">ctiq.ca</a>
Groupe Rythmoson	Jean-Yves Déry	418 621-0865
		<a href="http://rythmoson.com">rythmoson.com</a>
Société des arts de L'Anceinte-Lorette	Olivier Lord	
		<a href="mailto:communications.salal@gmail.com">communications.salal@gmail.com</a>
Société d'histoire de L'Anceinte-Lorette	Armand Labbé	418 871-4588
Temps-Danse	Annie Fournier	418 861-9081
Troupe de Théâtre les Grands enfants	Danielle Grondin	418 666-0367

## CLUBS SOCIAUX

Club Lions	Richard Dufour	418 871-0766
Club Optimiste	Danielle Duchaine	418 624-4103
Club Richelieu	Jacques Goulet	418 829-3037
Club Rotary	Fernand Lemay	418 871-1410

## SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

Apprentis de la couture	Claire Faucher	418 872-7690
Association féminine d'éducation et d'action sociale (A.F.E.A.S.)	Line Houle	418 843-5801
Association des gens d'affaires	Vincent Bérubé	418 255-8803
Cercle de fermières	Sylvie Langevin	418 204-0893
Chantelait	Martine Picard	418 877-5333
Chevaliers de Colomb	Conrad Verret	418 872-1383
Conférence Saint-Vincent de Paul	Jacquelin Bureau	418 874-0101
Corp. de la chapelle Notre-Dame-de-Lorette	Lucie Savard	418 872-2172
Corps de Cadet 2846 Richelieu	Unité	418 872-4051
	Cynthia Bruneau	418 558-7516
Escadron 921 L'Anceinte-Lorette	Patrick Bégin	418 654-9210
Groupe Scout	Annie Wood	418 704-4182
Maison des jeunes Le Repère	Éric Gingras	418 871-2819
Club Aînés de L'Anceinte-Lorette (FADOQ)	Jean-Pierre Marcotte	418 614-1277
Mouvement Couple et Famille	Suzie Roy	418 871-7339
Service d'entraide Rayon de Soleil	Mélanie Sanschagrin	418 871-7055

## SPORTS ET PLEIN AIR

Association de ringuette	Steven Caron	418 849-8759
		<a href="mailto:steven.caron@carons.ca">steven.caron@carons.ca</a>
Association des sports de balle	Nathalie D'Amours	418 561-2363
		<a href="http://vbal.qc.ca">vbal.qc.ca</a>
Association de soccer du Mistral Laurentien	Steve Gauvin	418 977-7228
		<a href="http://mistrallaurentien.com">mistrallaurentien.com</a>
Club cycliste Vélorette	François Leduc	418 688-4766
		<a href="mailto:francois.leduc01@yahoo.com">francois.leduc01@yahoo.com</a> • <a href="http://velorette.com">velorette.com</a>
Club de patinage artistique	Suzanne Beaudoin	418 261-8754
Club de patinage sportif	Charles Thibeault	418 877-3504
Club de tennis	Yvan Ernould	418 872-5025
		<a href="http://tennis-anc-lorette.com">tennis-anc-lorette.com</a>
Hockey L'Anceinte-Lorette (HAL)	Secrétariat	418 877-0080
		<a href="http://halmustangs.qc.ca">halmustangs.qc.ca</a>
Karaté Kyoshindo	Michelle Painchaud	418 871-7334
		<a href="http://karatekyoshindo.com">karatekyoshindo.com</a>

# Le LORETTAIN

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

**Dépôt légal:** Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
**Conception:** Le Journal de L'Anceinte-Lorette  
**Tirage:** Plus de 9000 exemplaires

## Ville de L'Anceinte-Lorette

Le Loretain est un périodique publié 11 fois par année par la Ville de L'Anceinte-Lorette et distribué gratuitement dans tous les foyers de L'Anceinte-Lorette.

Toute information pour Le Loretain doit être acheminée à:  
Ville de L'Anceinte-Lorette  
1575, rue Turmel, L'Anceinte-Lorette (Québec) G2E 3J5  
418 872-9811  
[info@lancienne-lorette.org](mailto:info@lancienne-lorette.org)

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.

